

# Intercommunalité : le « non » quasi unanime du conseil municipal

**D**epuis quelques semaines, l'examen de l'épineux dossier intercommunal s'accélère. La faute au calendrier que le préfet aimerait voir respecter. En effet, le 27 décembre, l'absence de réponse d'une commune sur le projet de périmètre établi par la préfecture, vaudra acceptation dudit projet.

En Val d'Issole, le conseil communautaire – dont l'avis

n'est certes que consultatif – s'est timidement prononcé en faveur de ce projet (notre édition du 19). Contrairement au conseil municipal roquier qui a émis un avis défavorable et sollicité un report de la mise en œuvre du nouvel EPCI (1).

## Judicieux de penser aux municipales

Un rejet quasi unanime du périmètre arrêté par la pré-

fecture (14 voix pour, 2 contre et 2 abstentions) et, par là même, du projet de fusion avec les communautés du Comté de Provence et de Sainte-Baume - Mont-Aurélien. « Après six réunions de travail, d'échanges au sein du conseil, explique Michel Gros, maire de La Roquebrussanne, nous estimons qu'il subsiste trop d'incertitudes, que cette marche forcée vers l'intercommunalité n'est

*pas acceptable et que vouloir fusionner les trois EPCI en une entité unique au 1<sup>er</sup> janvier 2013 est prématuré. Repousser à 2015 serait plus judicieux, eu égard aux élections municipales de mars 2014. »*

Parmi les autres inquiétudes roquières : l'absence d'un projet commun véritable, justifiant ce rapprochement ; la nécessité de préserver le principe de libre administration des communes, en vue d'adhérer ou pas au nouvel EPCI ; le flou quant à l'impact financier réel sur les ménages (au regard du gel actuel et de la baisse, dès 2014, des dotations de l'État) ; le manque de simulations fiscales fiables, de clarté sur l'exercice des compétences au sein de cet EPCI... Une délibération sans équivoque, qui vient grossir le rang des communes déjà réfractaires au projet d'agglomération défini par l'État.

**JAMES HUET**

1. Établissement public de coopération intercommunale



**Dernier conseil de l'année, pour les élus roquiers. Mais non des moindres !**

(Photo J. H.)